

Parti et démocratie en France dans la première moitié du 20^e siècle (de 1901 à 1958)

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

Aides chronologiques sur deux pages (non exhaustives...)

- 14 janvier 1898 : Émile Zola, « J'accuse... »
- 1900 : Georges Weill publie son *Histoire du parti républicain* (jusqu'en 1870)
- 21-23 juin 1901 : congrès de fondation du Parti républicain, radical et radical-socialiste
- 1er juillet 1901 : loi sur les associations
- octobre 1901 : fondation de l'Alliance républicaine démocratique
- 1902 : les commissions parlementaires deviennent permanentes ; fondation de l'Alliance libérale populaire ; élections législatives
- 24 mars 1902 : création du Parti socialiste de France
- 1903 : Moisei Ostrogorski publie *La démocratie et les partis politiques* (réédition, Seuil, 1979, puis 1993, chez Fayard)
- novembre 1903 : fondation de la Fédération républicaine
- 23-26 avril 1905 : congrès de fondation de la S.F.I.O.
- 1906 : le Sillon devient un parti politique ; élections législatives
- 25 août 1910 : condamnation du Sillon par Pie X
- 1911 : Richard Michels reprend les grandes lignes d'Ostrogorski pour rédiger *La Sociologie du parti politique dans la démocratie moderne*
- 1912 : fondation de la Jeune République
- 1913 : Marcel Sembat publie un livre intitulé *Faites la paix, sinon faites un roi*
- 14-16 juillet 1914 : congrès extraordinaire de la S.F.I.O.
- août 1914 : formule de l' "Union sacrée"
- 28-29 juillet 1918 : Conseil national du parti socialiste. La « minorité », conduite par Jean Longuet, l'emporte sur la « majorité »
- 6-9 octobre 1918 : Congrès du parti socialiste. La « minorité » prend la direction de la SFIO
- 1919 : création de l'Union populaire républicaine d'Alsace ; élections législatives
- 20-26 décembre 1920 : congrès S.F.I.O. de Tours
- fin décembre 1921 : premier congrès du P.C.F. à Marseille
- 1923 : formation de l'Union socialiste-communiste, dissidence du P.C.F.
- 1924 : création du Parti démocrate populaire et des Jeunesses patriotes ; élections législatives
- 11 novembre 1925 : fondation du Faisceau
- 1926 : condamnation de l'Action française par le Saint-Siège

- 1930 : fusion en un Parti d'Unité prolétarienne de petites organisations dissidentes du P.C.F. ; André Siegfried publie son *Tableau des partis en France*
- 1932 : Albert Thibaudet publie *Les Idées politiques de la France* ; élections législatives
- 5 novembre 1933 : Déat, Marquet, Montagnon et Renaudel sont exclus de la SFIO
- 1934 : Daniel Halévy publie *La République des comités*
- 1936 : victoire du Front populaire
- 21 juin 1936 : création du Parti social français
- 26 septembre 1939 : dissolution du PCF
- 20 janvier 1940 : vote de la déchéance des députés communistes
- 10 juillet 1940 : pleins pouvoirs à Pétain
- août 1940 : création de la Légion française des Combattants
- 1^{er} février 1941 : fondation du RNP par Déat et Deloncle
- août 1941 : interdiction de toute activité aux partis politiques
- janvier 1943 : le PCF délègue un représentant officiel à Londres
- mars 1943 : lettre de Léon Blum à Charles de Gaulle
- 27 mai 1943 : première réunion plénière du Conseil national de la Résistance (CNR), au 48 rue du Four, à Paris
- juillet 1943 : création d'un Comité central de la Résistance (CCR) excluant les partis
- 26 novembre 1944 : congrès constitutif du Mouvement républicain populaire (MRP)
- juin 1945 : les résistants non-communistes et favorables à un travaillisme « à la française » fondent l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)
- 22 décembre 1945 : fondation du Parti républicain des Libertés (PRL)
- 24-26 janvier 1946 : protocole d'accord MRP-SFIO-PCF et charte du tripartisme
- 5 mai 1946 : rejet du premier projet constitutionnel
- 13 octobre 1946 : adoption de la constitution de la IV^e République par référendum
- 7 avril 1947 : fondation du Rassemblement du Peuple français (RPF)
- 5 mai 1947 : révocation des ministres communistes
- 1954 : première édition des *Droites en France* de René Rémond, sous le titre *La Droite en France de la Première Restauration à nos jours*
- 18 juin 1954 : investiture de Pierre Mendès France (oui, oui, le nom s'écrit sans trait d'union)
- 28 septembre 1958 : référendum sur la constitution de la Ve République
- 23-30 novembre 1958 : élections législatives
- 21 décembre 1958 : de Gaulle élu premier président de la susdite Ve

PARTI ET DÉMOCRATIE EN FRANCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU 20^E SIÈCLE (DE 1901 À 1958)

- “ Il est peu de mots aussi malfamés que celui de *parti*. A-t-il jamais été pris en bonne part ? Dès l'origine, on lui donne le sens de *faction*. Alors qu'on rêve d'une société unie, il évoque la division. ” (R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p., p. 13)

- glissement de sens de "parti", "parti rép." des "fondateurs de la Rép." (P.Barral) : des **formes d'organisation politique antérieures**

- la « France des notables » **est plus une France de personnes qu'une France de partis**. Méfiance (*cf.* art. 291 du Code pénal). Mais des sociétés de soutien à la presse sous la Restauration, et des congrès de la presse 1844>>> ; des sociétés secrètes (Charbonnerie **1821, Soc. des Droits de l'Homme 1832, etc.**). **Un débat sur les associations** dans premières années MDJ et loi sur les associations avril 1834

- avant 1848, des comités, des asso., éphémères, mais seul l'enracinement de la Rép. et de la tradit. rép. a permis l'émergence

- ⇒ « **des efforts tâtonnants d'organisation** » (R. Huard, dans S.Berstein & M.Winock dir., *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 512 p., p. 185, **dans le cadre d'une marche vers l'État de droit**

- la Deuxième République **est un point névralgique dans l'appréhension de la démocratie pluraliste. Rôle essentiel du suffrage universel, du “ vote universel ”** (*cf.* R.Huard, *Le Suffrage universel en France*, Aubier, 1991, 486 p.), des clubs (avec décret sur les clubs du 28 juillet **1848...**), **des comités qui préparent les élections partielles de mars & avril 1850, des congrès de la presse à nouveau, une Société des Droits de l'Homme (à nouveau aussi) dès le printemps 1848, des sociétés secrètes surtout (la Montagne), qui ne passent pas le cap de la répression de 1851-1852**

- des clubs aux partis : naissance de partis aux structures modernes (X passé, et d'ailleurs longtemps signification péjo. du mot)

- mais déjà la Résistance et le Mouvement (F.Goguel) et la Montagne en 1849-1851, les "démocs-socs"

- **le Second Empire a vu la formation d'une Union libérale (rassembla tous adversaires de NIII non rép. et non lég., plume = Prévost-Paradol, cf. sa brochure de 1860 *Les anciens partis*)**

- qq soc. **secrètes aussi, et surtout l'exploitation des possibilités offertes par les élections lég.**, les lois sur la presse et les réunions de 1868, la ère Internationale, les ligues (Ligue de l'Enseignement 1866)

- sous IIIe, grps parlementaires ont donné des partis c. l'AD, la FR
- les groupes c. l'AF et le Sillon sont-ils des partis ?
- parallélisme avec formation org. prof. et syndicats
- ⇒ q. du rôle des partis + celle de leur nature : une typologie
- caractère a-constitutionnel des partis (avant C. de 58, paradoxale : cf. le "régime des partis". Elle dit : "Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement."), mais conforme aux aspirations de la " classe politique ". **Nbreuses ont été les const. fr. qui, explicitement, ont prévu qu' "aucune section du Peuple ni aucun individu ne peut s'en [la souveraineté] attribuer l'exercice"**, ce qui visait, partiellement, les partis politiques
- des **rapports avec l'État, qui dépassent la seule question du droit d'association**
- des justifications, un programme idéologiques

I. LE PARTI, ÉLÉMENT CLÉ DE LA « SYNTHÈSE RÉPUBLICAINE », À LA BELLE ÉPOQUE

- Un phénomène officiellement nouveau à la Belle Époque, mais depuis ses débuts fondement de la IIIe République, la démocratie républicaine
- pourquoi la IIIe Rép. ? **Une forme politique vraiment nouvelle. Une façon d' " organiser l'espace public " (J.-Cl.Caron, *La nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Armand Colin, coll. U, 1995, 364 p., p. 267), de transformer l'État (R.Huard, p. 15).** Sans que **les partis ne deviennent des " machines " !**
- ce " moment " est d'ailleurs européen (ou ailleurs 1860>>>). Cf. P.Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, 414 p.
- La **loi de 1901 sur la liberté d'association a davantage pour fonction de mettre le droit en rapport avec le fait que de lancer un processus inédit. En fait, on estime qu'au moment du vote de la loi il existait déjà en France env. 40 000 associations de nature diverse !**
- " **une lente reconnaissance, dans tous les secteurs de l'opinion, de la légitimité de l'organisation politique, et toutes les forces politiques sont amenées à entreprendre un effort de structuration, de plus en plus déterminé par l'activité électorale "** (R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p., p. 20)
- **grâce à une liberté + grande, à un progrès de l'idée de l'organisation des forces politiques (cf. réforme anglaise 1867 qui élargit le droit de suffrage et contribue à l'org. des partis brit.), au contexte de 1870-1871 (congrès de la presse, clubs, Ligue du Midi)**
- les 4 causes fondamentales de l'émergence de la notion et de la fondation de partis :
 - la volonté de la durée politique, dans le **cadre d'un État de droit (> simple comité électoral)**, ce qui implique de correspondre à une tendance profonde de l'opinion publique

- celle de l'extension dans l'espace national, ce qui implique une organisation hiérarchisée
- l'aspiration à l'exercice du pouvoir, qui nécessite un projet global pouvant convenir à la nation dans son ensemble et, de ce fait, impliquant la prise en compte d'arbitrages

nécessaires aux intérêts contradictoires qui s'y expriment. X politique répressive de l'Ordre moral

- la volonté de rechercher le soutien de la population, soit en encadrant des militants, soit en attirant le vote des électeurs, condition indispensable à la réalisation de l'objectif précédent. Notons, bien entendu, que ceci nécessite (et provoque) une intégration des masses dans la vie politique (par extension du suffrage, ici, en France, le SU honnêtement pratiqué), phénomène perceptible dans un petit nombre de pays seulement avant 1914.

⇒ une corrélation entre démocratie et partis. Mais pas évidente : Max Weber (*Économie et société*, posthume, 1922) définissait les partis comme des instruments au service de la quête du pouvoir par leurs chefs, Moisei Ostrogorski (*La démocratie et les partis politiques*, 1903, réédition, Seuil, 1979, puis Fayard, 1993 ; **c'est un des** pionniers de la sociologie politique. Richard Michels en reprendra les grdes lignes pour rédiger *La Sociologie du parti politique dans la démocratie moderne* en 1911) les présentait comme des agents de “ confiscation de la démocratie ” !

□ Parlementarisme triomphant, "parlementarisme absolu", selon Raymond Carré de Malberg, professeur de droit partisan dans les années 1930 d'une révision de la constitution, le bicamérisme français élit le président de la République, s'est soumis le président du Conseil, possède une certaine compétence des affaires politiques et des questions juridiques, mais il souffre, au moins à la Chambre, d'un absentéisme chronique. Cela ne l'empêche pas d'être accepté — ne protège-t-il pas contre l'État ? — par l'ensemble des forces politiques et sociales, à l'exception du syndicalisme révolutionnaire (anarchiste) et d'être considéré comme fort démocratique par les Français : sera-t-il efficace et aussi bien admis en période de difficultés, au XXe siècle ?

□ Les structures partisans de la Belle Époque et la démocratie :

- avant 1900, pas de véritables partis, si ce n'est (et encore !) dans le camp socialiste
- avec le début du XXe siècle, naissance de formations qui vont durer >>> fin du régime et au-delà

- en - de 4 ans (1901-1905), se sont mises en place les principales formations politiques, qui vont animer la vie politique française future (sauf PCF et ligues des années 20)

- mais elles sont, même à gauche, modestes au regard des org. politiques des pays voisins : peu d' "adhérents, guère de permanents, structure chétive (cf. distinction parti de masse/ parti d'électeurs/p. de militants/ p. de notables)

- “ **les années 1890 à 1905 marquent une troisième étape. L'organisation politique cède la place plus nettement à l'organisation en partis.** La réflexion sur la constitution des partis

devient plus consciente. Cependant, lorsque le retard de la législation est comblé en 1901, la **question des partis n'est pas abordée au fond.** " (R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p., p. 21).

- au même moment ou presque (1890-1905) org. des syndicats, qui se fédèrent en une CGT **en 1895, une prolifération des ligues, et même des org. féministes...**

- le mot de « moment » est de P.Rosanvallon, non seulement pour le « moment Guizot » (voir + haut), mais aussi et surtout sous la forme du « moment 1890 » dans son récent P.Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Gallimard, coll. "Bibliothèque des histoires", 1998, 394 p., compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc. 1999, pp. 856-858, réédition en Folio sous le titre *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, 2002, 491 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, juill.-août 2003, pp. 480-481

□ Rôle de la loi de 1901, **visant à démocratiser une République** " incomplète ", " insuffisante ", **mais est-elle tout ?**

□ **double sens de l'adjectif** " républicain "

□ Si elle est presque contemporaine du combisme et de la publication du livre de M.Ostrogorski *La Démocratie et l'organisation des partis politiques* (1903), cette organisation se fait dans un cadre général qu'il est indispensable de présenter.

□ Le mythe du Rassemblement et, dans les faits, l'émiettement :

- Le combisme divise le pays malgré la popularité du président du Conseil ; on sent pour les républicains de la majorité la nécessité arithmétique de l'union pour qu'il y ait une majorité ; celle de Combes se défait par couches successives en 1904 et au début de 1905.

L'obligation de l'union, du "bloc", fut ressentie sur le moment, et pourtant il n'y eut pas de parti de rassemblement, de *Rassemblement du Peuple français* avant la lettre, le Parti *républicain*, radical et radical-socialiste, s'intitule officiellement ainsi dans ce but, mais il ne fut pas cela.

- Le seul parti qui s'approcha de la notion de Rassemblement fut le Parti colonial, mais, lui qui regroupait en une amicale/groupe de pression les parlementaires de tous bords et les nombreuses associations militant pour l'accroissement du domaine colonial de la France, ne fut pas un véritable parti politique, nul ne s'y trompa.

- La France de la Belle Époque continua donc à vivre avec le mythe du "parti républicain", expression couramment usitée dès les débuts de la IIIe République, alors que n'existait aucun parti organisé et que jamais les républicains ne formèrent un groupe unique : le vocable désignait la coalition — qu'elle était belle sous l'Empire ! — des républicains dressés contre les conservateurs, pour conquérir ou reprendre le pouvoir.

- Mais un parti républicain de fait s'était reconstitué durant les crises, les élections de 1885 fondèrent la tradition de la "discipline républicaine", et c'est à rassembler dans une

organisation structurée et disciplinée les diverses branches du "parti" que s'attachèrent en 1901 les créateurs de ce qu'on va appeler couramment le Parti radical. L'entreprise en tant que telle échoua, car, d'une part le mot "républicain" désignait désormais un ancien dreyfusard et non plus un partisan du régime, et d'autre part l'époque devenait celle de la constitution des partis politiques modernes, structurés. Le résultat pratique fut l'émiettement de la vie politique française.

- Aucun parti ne put atteindre l'envergure des grands partis allemands et anglais. Le **multipartisme fut la conséquence du type de scrutin, de l'œuvre du Bloc des Gauches, et** aussi de la maturation individualiste de la situation française. Les prototypes avaient été les premiers partis socialistes, notamment le Parti ouvrier français des guesdistes, qui se voulait rassembleur, mais de la seule classe ouvrière, situation tendant à se pérenniser lors de la constitution d'un premier regroupement socialiste (Parti socialiste français et Parti socialiste de France) en 1902. On est alors un an après la constitution du "parti radical", et en 1905 la SFIO verra le jour. À droite survit une tradition de "non-parti" — l'étymologie conduit à une compréhension péjorative du substantif "parti" —, d'étiquettes parlementaires fluctuantes, que la constitution de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine va quelque peu modifier sans bouleverser la réalité profonde.

□ conclusion : un « **âge d'or** » du « modèle républicain », accepté par la grde majorité des Français, avec un système de références historiques, un syst. de réf.

philosophiques, un mythe fondateur, l'affaire Dreyfus, un syst. institutionnel
privilégiant le parlementarisme

Cf. S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1992, 432 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, déc. 1992, pp. 495-496, compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1993, pp. 155-156, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1993, pp. 337-339

II. PARTI ET DÉMOCRATIE DANS LES TOURMENTES (1914-1945)

1°) Dans la Grande Guerre

□ crainte, depuis longtemps, que socialistes et syndicalistes ne sabotent la mobilisation, voire ne déclenchent un mouvement insurrectionnel

□ Union sacrée, pas appelée ainsi tout de suite par tous (cf. "trêve des partis")

□ cf. aussi la très honnête formule de Marcel Sembat, en 1913, *Faites la paix, sinon faites un roi (titre d'un livre)*

□ mais l'U.S. n'est pas l'apanage de l'Entente, à + forte raison de la France seule, cf.

l'Allemagne. Toutefois des pays ss cohésion, cf. la Russie

□ Grand bouleversement du à la Grande Guerre, au sujet de laquelle l'idée a prévalu dès avant 14, chez partisans & adversaires du régime, que celui-ci serait naturellement impropre à conduire un conflit : il était clair en effet qu'une situation de guerre ne permettrait pas de conserver dans leur intégralité les traits qui étaient ceux de la Troisième République.

L'État de droit a dû faire face à des tâches pour lesquelles il n'était pas préparé, mais que la ligueur du conflit rendait indispensables.

Contrairement aux prévisions d'avant-guerre, la Rép. a su conduire le pays à la victoire, mais la F. de 1918 est exsangue, et, compte tenu des pratiques politiques de la guerre, on peut se demander si c'est bien le régime républicain tradit. qui sort vainqueur du conflit.

□ résumé :

- problème de 1914

- puis les tares de la « session permanente » et le problème de Poincaré

- puis l'intermède (ou l'expérience) Clemenceau

- enfin, le problème de Millerand

- donc, rôle fondamental de trois hommes de l'exécutif

2°) Les remises en cause de l'entre-deux-guerres, une crise du modèle républicain

□ une victoire du Droit, de la Démocratie, une synonymie avec la « paix de Versailles », une évidence **de l'exportation du « modèle français » aux pays d'Europe centrale**, type Tchécoslovaquie

□ mais **la guerre a ébranlé l'ensemble des valeurs sur lesquelles reposait le modèle républicain**, il est en crise

□ Mutation considérable, avec PCF, par rapport à l'avant-guerre : un parti révolutionnaire et subordonnant aux impératifs d'une révolution victorieuse en URSS les préoccupations propres de la politique française.

□ Intéresse les contemporains, dont certains publient — en nombre — essais & bilans :

A.Siegfried, *Tableau des partis en France*, Grasset, 1930

Albert Thibaudet, *Les Idées politiques de la France*, 1932

Daniel Halévy, *La République des comités*, 1934

□ Grand bouleversement des idées et des mentalités dans années 1925 & suiv.

□ ⇒ **distinction "conquête" ≠ "exercice" du pouvoir (L.Blum) et notion d' « expérience de gauche »**, fondamentale, cf. A.Bergounioux & G.Grunberg, *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste français (1905-1992)*, Fayard, 1992, 554 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, déc. 1992, p. 501, compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1993, pp. 156-157, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janv.-mars 1995, pp. 190-192,

□ "Au pays du militant rare" :

- formule de J.-L.Pinol, dans Y.Lequin dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984, dans le tome III.

- les partis de gauche s'efforcent de mettre en place une structure rigide de sections, fédé., **comités, etc...**, les organ. de droite sont beaucoup + informelles (cptent sur réseaux d'infl., **notables, autorités relig., propriétaires, etc...**)

⇒ grand rôle des fortunes indiv. et de certaines professions (notaire, médecins, **cabaretiers, etc...**)

- le recrutement systématique de militants pas toujours encouragé

cf. formule du mquis de Moustier, citée + haut

⇒ FR n'a que 3 000 m. avant 1925 ; org. de D sont org. de notables

- **militants repr. ≈ 4 %** électorat 1930

□ autres transformations années 30 :

- néos, nouveaux groupes de pression, Daladier, essor des ligues

- "L'affrontement simulé des années trente"

Cf. S.Berstein, "L'affrontement simulé des années 30", dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1985, pp. 39-54.

⇒ un simulacre, l'arme n'étant que celle du discours ?

□ Lors de la séance du 10 juillet 1940 de l'AN réunie à Vichy et qui mit fin au régime, le radical Astier évoquera pour la dernière fois la République en poussant le cri : "Vive la rép., quand même !". Eu égard au contexte, les partis se trouvent associés, une fois de +, à l'idée de République

□ le rôle des partis s'est affirmé après la 1ère GM :

- entrée de la "politique des partis" dans jeu politique (s'amplifiera encore sous la IVe, cf. le tripartisme, la 3e force, etc.) : la IVe, régime des partis

- naissance d'un parti de militants, lié à une org. internat., puissamment original, le PCF

□ rôle essentiel dans la **définition d'un État de droit**, dans la participation commune de la " société civile " **et de la " classe politique " à l'État.**

□ un débat idéologique sur la représentation et plus largement sur la démocratie, la loi de **1901 ayant consacré l'évolution plutôt qu'elle ne l'a déclenchée**

□ " **Quant à [la démocratie], basée sur la pluralité des opinions et la pratique de l'élection, il était normal qu'elle aboutît au multipartisme** : le suffrage univ. ne peut fonctionner réellement sans la possibilité donnée aux citoyens de se regrouper en fonction de leurs opinions, quitte, **d'ailleurs, à ce que les partis deviennent représentation quasi exclusive de l'opinion publique.** " (J.-Cl. Caron, *La nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Armand Colin, coll. U, 1995, 364 p., p. 267).

□ La théorie continuée et modifiée

- **réflexion politique de l'entre-deux-guerres** (Tardieu, Blum, Jeunes Turcs, X-Crise)

□ Peut-être prendre un ex., surtout celui de la Fédération républicaine, à cause de M. Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, L'Harmattan, 1998, 434 p. :

□ Parti polit. créé en 1903, qui regroupe les "progressistes" antidreyfusards qui ont refusé de soutenir le gouv. de Défense rép. de WR et des catho. ralliés qui font également partie du camp antidr. ⇒ une coalition antidr. écartée du pouvoir >>> 1914 :

- la Fédération républicaine, créée en novembre 1903, regroupa les "progressistes" antidreyfusards — qui avaient donc refusé de soutenir le gouvernement de Défense républicaine de Waldeck — et des catholiques ralliés, qui avaient également fait partie du même camp.

□ C'était donc là l'organisation d'une droite conservatrice acceptant elle aussi le régime républicain et parlementaire mais hostile à la politique laïque, défenseur de la tradition catholique, attachée à la défense de l'ordre social et proche du nationalisme : elle fut donc écartée du pouvoir jusqu'à la guerre.

□ Elle aussi avait une structure fort lâche ; elle y ajoutait une forte répugnance pour le recrutement de militants : comme le déclara le marquis de Moustier, député du Doubs, "ce qu'il nous faut, ce sont des électeurs, mais des militants, point du tout. Il n'y a rien de plus **emm... que des militants**" !

□ Après 1919 :

- a absorbé de fait l'essentiel de la droite catho. tradit. ⇒ apparaît comme le parti catho. par excellence

- un des grands vainqueurs du BN, son grpe parl. (l'Entente républicaine démo.) étant le + nombreux (idem en 1924, nom = Union rép.démo.)

- deux grands dirigeants : Louis Marin (1871-1960 ; dép. Meurthe-et-Moselle, patriote, nombreux voyages, militant vote des femmes, hostile armistice 1940) & François de Wendel

(1874-1949 ; sid. pr. Comité des Forges, propriét. du *Temps*, finance la FR, mais n'y joue pas un rôle proportionnel, hostile, lui aussi, à l'armistice de 1940). Au sein du parlement, les 2 sont redoutés pour leurs relations et leur activité multiforme et un peu brouillonne ⇒ méfiance

- autres leaders : **Xavier Vallat, Philippe Henriot...**

□ Mais :

- division en deux tendances (libéraux, hommes évoluant vers formules autorit., comme Henriot)

- Ne participe guère au pouvoir. Aucun de ses m. d'accède à la direction du gouv. Même qd détient rôle parl. dominant c. en 1919, PDC s'efforcent de le réduire à l'état de force d'appoint en incluant dans majo. le Parti radical afin de l'équilibrer à gauche et en ne donnant aux hommes de la FR que des portef. secondaires ou symbol.

- reste un parti de notables, de cadres, ss militants

- **peu soutenue par milieux d'affaires (≠ Alliance démo.)**

- peu étudiée

3°) Dans la Deuxième Guerre mondiale

a) Vichy contre la « démocrassouille »

- Pourquoi ? la genèse de Vichy : une rupture du consensus républicain latente depuis les années 1930. Les origines = les crises de la III^e République , le passif des années 1930

- **caractère viscéral de l'antiparl. de V.** : un « Vichy avant Vichy » !

- rôle fondamental du 10 juillet 1940, des « pleins pouvoirs », des « 80 », des parlementaires du *Massilia*, etc.

- projets constitutionnels de Vichy

- intégration dans le problème + vaste de la réflexion sur le suffrage (universel)

- Le rejet de la démocratie libérale : une volonté de rupture avec la démocratie. Vichy

rejette les fondements de la démocratie qu'il honnit (la « démocrassouille », dit Pierre

Pucheu). Les partis politiques ne sont pas officiellement dissous (sauf le parti communiste clandestin depuis 1939), mais le régime leur interdit toute activité à partir d'août

1941. Le Parlement, mis en sommeil, est définitivement enterré en août 1942 avec la suppression de ses bureaux permanents. Aux Assemblées de la III^e République se

substitue, à l'initiative de Pierre-Étienne Flandin, un Conseil national créé en janvier 1941.

Vichy n'abolit pas seulement les institutions représentatives, il s'attaque au principe

même de la démocratie, puisque le suffrage universel disparaît au profit de la

nomination à tous les échelons (maires et conseils municipaux des communes de plus de 2 000 hab., conseils généraux remplacés par des commissions administratives...).

- Mais rejet du modèle totalitaire : pas de parti unique. En juillet 1940, plusieurs Vichystes de la première heure (Déat, Bergery) cherchent à créer un parti unique qui aurait constitué, sur le modèle des États totalitaires, le fer de lance du nouveau régime. Mais Pétain s'y refuse. Pour relayer la Révolution nationale auprès des masses, il préfère la solution que lui propose Xavier Vallat, alors secrétaire général aux Anciens combattants : profiter de la fidélité des anciens combattants au « vainqueur de Verdun » pour en faire la courroie de transmission entre le pouvoir et la population. En août 1940, toutes les associations d'anciens combattants sont fondues dans une organisation unique la Légion française des Combattants (LFC).

- Enfin, le **dénominateur commun de cette coalition hétérogène qu'est Vichy est** l'anticommunisme

- mais partis collaborat., cf. 1^{er} février 1941 : fondation du RNP par Déat et Deloncle

b) La France libre

□ Des partis politiques apportent leur soutien début 1943 : le PCF en déléguant en janvier 1943 un représentant officiel à Londres (Fernand Grenier) ; la SFIO par une lettre de Blum à de Gaulle en mars 1943 ; les radicaux à travers des adhésions individuelles (Mendès France, Queuille).

□ Pour bien marquer la symbiose entre les deux résistances, de Gaulle rebaptise la France libre du nom de France combattante en juillet 1942 et, le même mois, il désigne le socialiste André Philip commissaire à l'Intérieur.

c) La Résistance

□ Le Conseil national de la Résistance (CNR) est l'organe central de la résistance intérieure regroupant les mouvements, les partis et les syndicats. La première réunion plénière du CNR se tient, le 27 mai 1943, au 48 de la rue du Four, à Paris. Outre Jean Moulin qui préside, seize délégués sont présents : huit représentants des grands mouvements de résistance des deux zones (Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur, Front national, Organisation civile et militaire, Ceux de la libération, Ceux de la résistance, Libération-Nord) ; six représentants des partis politiques (le PCF, la SFIO, le parti radical-socialiste, le parti démocrate populaire, l'Alliance démocratique, la Fédération républicaine) ; enfin deux représentants des syndicats (la CFTC et la CGT réunifiée dans la clandestinité par les accords du Perreux d'avril 1943).

□ Un élément clef dans le conflit entre Jean Moulin et les mouvements de résistance. Ils lui reprochent la réhabilitation des partis politiques : ils considèrent en effet que les vieilles formations ont une lourde responsabilité dans la défaite et que seules les élites nouvelles, issues de la résistance, peuvent redresser la France libérée. C'est par mépris des politiciens

représentés au CNR que le leader de Combat, Frenay, encourage la création en juillet 1943 d'un Comité central de la résistance (CCR) excluant les partis : destiné à se substituer au CNR, son échec est rapide. Ces conflits de pouvoir et ces rancunes accumulées permettent de comprendre pourquoi Jean Moulin, le fédérateur de la résistance, est aussi devenu après sa mort le miroir de ses divisions.

□ La théorie continuée et modifiée : « **l'esprit de la Résistance** » et le programme du CNR

□ En définitive, trois partis sont les grands bénéficiaires de l'héritage politique de la résistance : le PCF, fort de son image de « parti des fusillés » et dont le secrétaire général M. Thorez, rentré d'URSS en novembre 1944, est sacré « premier des francs-tireurs et des partisans français » ; la SFIO dirigée par D. Mayer en l'absence de L. Blum, déporté à Buchenwald ; et le Mouvement républicain populaire (MRP), parti démocrate-chrétien créé par G. Bidault en novembre 1944. Ce sont là les futures forces du tripartisme.

□ Aux élections municipales d'avril-mai 1945, les mouvements politiques issus de la résistance sont balayés par les partis traditionnels.

□ Dernière tentative unitaire, les résistants non-communistes et favorables à un travaillisme « à la française » fondent en juin 1945, l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) : loin d'être le grand parti de la résistance tant attendu, l'UDSR, animée alors par le socialiste F. Leenhardt et le gaulliste J. Baumel, demeure une petite formation très hétéroclite.

□ **L'échec à long terme de la Résistance** : non seulement les mouvements et leaders issus de ses rangs ne parviennent pas à constituer une grande force politique nouvelle, mais la coalition des trois grands partis de la Libération — communiste, MRP, socialiste — vole en éclats dès le printemps 1947 avec l'entrée en guerre froide.

III. PARTI ET DÉFINITION DE LA DÉMOCRATIE DANS LE CADRE DE LA IV^E RÉPUBLIQUE

□ La théorie continuée et modifiée :

- la lettre, très « pensée » de la Constit. de 1946

□ Le paradigme de la IV^e :

- elle est établie dans le contexte du tripartisme et marque la prépondérance du législatif

- monocamérisme de fait

- de grands partis fortement structurés

- les portefeuilles ne sont pas attribués directement à des hommes précis, mais répartis entre les partis qui choisissent leurs ministres

- le régime est véritablement fondé sur le tripartisme plus que sur une réflexion sur

l'avantage du parlementarisme

□ mais une définition de la démocratie dans le contexte de la Guerre froide et des 30 Glorieuses. Date évidemment essentielle : 5 mai 1947, révocation des ministres communistes. Une « guerre froide » à la française. **De plus, le bouillonnement de l'idée** européenne induit automatiquement une multitude de définitions de la démocratie (occidentale), par opp. aux démocraties populaires. Un anticommunisme largement prédominant et multiforme, dont un anticommunisme de gauche, réveillé par la GF.

L'anticommunisme est le ciment des majorités de la IVe République.

□ compléter par corrigé « Forces et hommes politiques de la IVe Rép. », par ex. : les 2 maladies de langueur du I, le MRP, « parti de la IVe », dans le II

Conclusion

□ la première, la C. de 58 reconnaîtra un rôle officiel aux partis : "les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage" (vue d'ailleurs limitative, mais conforme à une tradition hist. puissante)

□ La théorie continuée et modifiée : la lettre, très « discutée » et « rédigée » de la const. de 1958, cf. les « couches superposées » de la rédaction ; le « parlementarisme rationalisé »

□ mais évolution considérable du rôle et de la nature des partis sous la Ve Rép.

□ et évolution considérable aussi de la démocratie et nouveaux problèmes la concernant, cf. A.-G.Slama, *La régression démocratique*, Perrin, 1995, réédition, 2002, 222 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, juill. 2002, p. 451 ; A.Bevort, *Pour une démocratie participative*, Presses de Sciences Po, coll. "La Bibliothèque du Citoyen", 2002, 130 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*,